Organisation & mÉthodologie

**À remplir par le soumissionnaire**

Veuillez fournir les informations suivantes:

# Raisonnement

* Observations éventuelles sur les termes de référence, importantes pour la bonne exécution des activités, en particulier des objectifs et résultats escomptés, montrant le degré de compréhension du marché. Avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs du marché et des résultats escomptés.
* Explication des risques et des hypothèses ayant une incidence sur l'exécution du marché.

# Stratégie

* Aperçu de l'approche proposée pour la mise en œuvre du marché
* Liste des missions proposées considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs du marché
* Participation et produits

# Fonction d'appui, sous-traitance et entités apportant leurs capacités

* Description des moyens d'appui («back-stopping») qui seront mis à la disposition de l'équipe d'experts par le prestataire pendant l'exécution du marché. Le rôle de la fonction d’appui sera évalué et doit être clairement expliqué dans le document intitulé «Organisation et méthodologie», y compris la liste des membres du personnel et leur nombre, la capacité du personnel permanent intervenant régulièrement en tant qu’expert sur des projets similaires, l’expertise fournie dans la région/le pays d’origine et dans les pays partenaires, la structure organisationnelle ou autre supposée assurer cette fonction, ainsi que les systèmes de qualité disponibles, les méthodes et outils de capitalisation du savoir, disponibles parmi les différents membres du consortium.
* Présentation des accords de sous-traitance et des accords avec les entités apportant leurs capacités (si de telles entités ont été identifiées au cours de la phase de présélection) éventuellement conclus indiquant clairement les missions confiées au sous-traitant et aux entités apportant leurs capacités et déclaration du soumissionnaire garantissant l'éligibilité du sous-traitant et des entités apportant leurs capacités.

# Participation de tous les membres du consortium et des entités apportant leurs capacités

* Si une offre est soumise par un consortium, la description de la participation de chaque membre du consortium ainsi que de la répartition et de l'interaction des missions et des responsabilités entre les membres. L'implication de tous les membres du consortium sera en outre considérée comme une valeur ajoutée. Si l'offre est soumise par une seule entreprise, le total des points disponibles dans cette rubrique de la grille d'évaluation seront alloués.
* Si le soumissionnaire s’est appuyé sur la capacité d’autres entités pour remplir les critères techniques et professionnels, la preuve de l’engagement écrit fourni par ces entités pour l’exécution des services pour lesquels leurs capacités techniques et professionnelles sont exigées doit être fournie.
* Si le soumissionnaire s’est appuyé sur la capacité d’autres entités pour remplir les critères économiques et financiers, la preuve de l’engagement écrit fourni par ces entités aux fins d’établir leur responsabilité conjointe pour l’exécution du contrat doit être fournie.

# Calendrier des activités

* Calendrier, chronologie et durée des missions proposées, en tenant compte du temps de trajet.
* Identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution du marché, en précisant notamment comment les résultats obtenus seront pris en compte dans les rapports, en particulier dans ceux stipulés dans les termes de référence.
* Les méthodologies prévues dans l'offre doivent inclure un plan de travail envisageant les ressources à mobiliser.

[Pour les marchés à prix unitaires :

* Nombre prévu de jours de travail pour chaque catégorie d'experts, par mois, pendant la durée d'exécution du marché (par exemple, au moyen du tableur Excel utilisé pour la ventilation du budget)

Indications sur la participation des experts:

Le soumissionnaire doit prendre en compte la période de mise en œuvre du marché et proposer les nombres de jours pour chaque expert afin qu'ils accomplissent les missions décrites dans les termes de référence.

La mise en œuvre du marché (et les paiements correspondants) est basée uniquement sur les jours de travail. Le contractant ne sera payé que pour les jours de travail effectif sur base du prix unitaire journalier indiqué dans le budget. Les soumissionnaires doivent annexer leur «estimation du nombre de jours travaillés» contenue dans le tableur au document intitulé «Organisation et méthodologie», afin de démontrer l'adéquation entre la méthodologie proposée et l'implication des experts. Veuillez noter que le budget ventilé ne doit pas être annexé au document intitulé «Organisation et méthodologie», dans la mesure où l'offre financière ne doit pas être indiquée dans l'offre technique.

Durant l'évaluation technique, une estimation sera faite pour vérifier que le nombre de jours de travail estimé pour chaque mois, pour chaque catégorie d'expert proposé dans le document intitulé «Organisation et méthodologie», est suffisant afin que les objectifs des termes de référence soient remplis. Cet examen sera réalisé sur la base des profils définis dans les termes de référence et dans le document intitulé «Organisation et méthodologie».

Le soumissionnaire doit inclure une provision pour les congés des experts. Le droit à congé annuel des experts employés par le contractant est déterminé par leur contrat d'emploi avec le contractant, et non par le marché de services entre le pouvoir adjudicateur et le contractant. Cependant, le pouvoir adjudicateur peut déterminer les dates auxquelles les experts pourront prendre leurs congés, dans la mesure où ceux-ci doivent être approuvés par le gestionnaire du projet, qui appréciera les demandes de congé éventuelles au regard des besoins du projet durant l’exécution du contrat. Pour des raisons évidentes, un jour de congé annuel n'est pas considéré comme un jour de travail.

Les honoraires versés à tous les experts doivent comprendre la rémunération de ces derniers, l'ensemble des frais administratifs liés à l'embauche des experts compétents, tels que les frais d'équipement, d’installation et de rapatriement (y compris les frais de déplacement à destination et en provenance du pays d’affectation lors de la prise et de la cessation de fonctions ainsi que des congés), les dépenses de logement, l’indemnité de dépaysement, les congés, l'assurance maladie et tout autre avantage en matière d'emploi accordé aux experts par le contractant. Les honoraires doivent également inclure les dispositifs de sécurité éventuels, sauf si ceux-ci sont exceptionnellement inclus dans les dépenses accessoires, de même que la marge, les frais généraux, les bénéfices et les moyens d'appui.

Un marché à prix unitaires/d'assistance technique est, par définition, un marché pour lequel le nombre de jours effectivement travaillés par mois, pour chaque catégorie d'experts, peut être différent du nombre de jours ouvrés estimé sur une base mensuelle dans le programme de travail. La participation effectivement requise pour les missions énoncées dans le document intitulé «Organisation et méthodologie» ne sera connue qu’au début de l’exécution du marché. Le gestionnaire du projet aura recours au programme de travail lorsqu'il évaluera le nombre effectif de jours de travail indiqué dans chacune des factures afin de vérifier que l'exécution du marché est conforme au budget. Le contractant pourra actualiser son estimation pendant la mise en œuvre du projet dans le respect des conditions générales.]

[La section suivante devrait être insérée uniquement si elle est considérée comme pertinente pour le marché de services :

# Cadre logique

La matrice de cadre logique devrait évoluer au cours de la durée de vie de l’action (c’est-à-dire des projets): des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires peuvent être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu’il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir «valeur actuelle»). Le terme «résultats» désigne les produits, l’effet/les effets et l'impact de l’action.

Les modifications du cadre logique qui ont une incidence sur les résultats attendus (impact, effets et produits) font l’objet d'un accord écrit avec l’administration contractante avant d’être effectuées, et sont mises en œuvre par une modification formelle du contrat

|  | ***Chaîne de résultats*** | ***Indicateur*** | ***Niveau de référence*** ***(valeur et année de référence)*** | ***Cible******(valeur et année de référence)*** | ***Valeur actuelle\*******(année de référence)******(\* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)*** | ***Source et moyen de vérification*** | ***Hypothèses*** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Impact (objectif général)*** | *Le changement plus global, à long terme, auquel l’action contribue au niveau natio-nal, régional ou sectoriel, dans le con-texte politique, social, économique et environnemen-tal mondial, qui résulte des interventions de l’ensemble des acteurs et parties prenantes concernés.*  | *Variable quantitative et/ou qualita-tive qui permet de mesurer de manière simple et fiable si une action a pro-duit le résultat attendu.* *À présenter, s’il y a lieu, ventilée par sexe, âge, zone urbaine/rurale, handicap, etc.* | *La valeur, avant l’inter-vention, du ou des indicateurs à l’aune duquel/desquels l’évolution peut être évaluée ou des comparaisons peuvent être effectuées**(idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire)* | *La valeur finale visée du ou des indicateurs.**(Idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire)* | *La dernière valeur disponible du ou des indicateurs au moment de l’établissement du rapport**(\* à mettre à jour dans les rapports d'avancement et le rapport final)* | *Idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire* | *Sans objet* |
| ***Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]*** | *Principal effet à moyen terme de l’interven-tion, portant essentiellement sur les change-ments de comportement et les change-ments institu-tionnels résultant de l’action* *(il est de bonne pratique de ne définir qu'un seul objectif spécifique; toutefois, pour les actions de grande ampleur, d’autres effets à court terme peuvent être inclus ici)*  | *(voir la définition ci-dessus)*  | *La valeur, avant l’inter-vention, du ou des indicateurs à l’aune duquel/desquels l’évolution peut être évaluée ou des comparaisons peuvent être effectuées.* | *La valeur finale visée du ou des indicateurs* | *(voir ci-dessus)*  | *Sources d’informa-tions et méthodes utilisées pour recueillir les données et faire rapport (qui, quand, à quelle fréquence, etc.).* | *Facteurs qui ne relèvent pas de la gestion du projet mais sont susceptibles d’avoir une incidence sur le lien entre l’impact et l’effet/les effets.* |
| ***Produits*** | *Les produits directs/concrets (infrastructure, biens et services) issus de l’intervention* *(\*en principe, les produits devraient être mis en relation avec les résultats correspondants grâce à une numérotation claire)* | *(voir ci-dessus)*  | *(voir ci-dessus)*  | *(voir ci-dessus)*  | *(voir ci-dessus)*  | *(voir ci-dessus)*  | *Facteurs qui ne relèvent pas de la gestion du projet mais sont suscepti-bles d’avoir une incidence sur le lien entre l’autre/les autres effet(s) et produits.* |

***Matrice des activités***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre pour parvenir aux produits recherchés?* *(\*en principe, les activités devraient être mises en relation avec le ou les produits correspon-dants grâce à une numérotation claire)* | ***Moyens****Quelles sont les ressources politiques, techniques, financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre de ces activités (personnel, équipements, fournitures, infrastructures opérationnelles, etc.)?* ***Coûts****Quels sont les coûts de l’action? Leur nature? (ventilation dans le budget de l'action)* | ***Hypothèses****Facteurs qui ne relèvent pas de la gestion du projet mais sont susceptibles d’avoir une incidence sur le lien entre les activités et les produits.* |

]